

Conférence «La protection des droits humains en pratique»

humanrights.ch organise cette conférence dans le cadre du projet «Accès à la justice». La première édition se tiendra à l'automne 2021. Une demande de publication du bilan de la conférence sera adressée à la Jusletter.

OBJECTIFS DU CONGRÈS

Journée annuelle de la pratique en matière de protection des droits humains

- Plateforme d'échange annuel pour les ONG, les avocat·e·s et les universités sur la pratique en matière de protection des droits humains

Échange sur des questions pratiques

- Discussion et réflexion autour de questions actuelles relatives à la mise en œuvre pratique des droits humains dans le cadre d'un dialogue entre praticien·ne·s, chercheur·euse·s et autorités
- Sensibilisation à l'importance des droits fondamentaux et des droits humains ainsi qu'aux défis que représente leur application

Professionnalisation, spécialisation et mise en réseau

- Mise à disposition d'un cadre d'échange sûr et propice à la réflexion ainsi qu'à la critique constructive
- Renforcement du transfert de connaissances ainsi que de la mise en réseau et de l'échange entre avocat·e·s, ONG, administrations et institutions scientifiques
- Possibilité pour les autres acteur·trice·s de la pratique juridique des droits humains de présenter publiquement leur travail
- Présentation du projet «Accès à la justice» ainsi que du «Point de contact pour les litiges stratégiques» de humanrights.ch dans le but de faire connaître ce service

PROGRAMME

Exposé principal

Apports d'un·e spécialiste reconnu·e de la pratique des droits humains

Atelier sur les litiges stratégiques

Focalisation sur la collaboration entre ONG, avocat·e·s et chercheur·euse·s. Les thèmes, cas et projets présentés varieront chaque année

Atelier sur les questions de financement

En lien avec le conseil juridique et l'action en justice. Réflexions et discussions avec des expert·e·s de la finance ou des directeur·trice·s d'ONG

Atelier sur les Law Clinics en lien avec les droits humains

Focalisation sur la collaboration entre avocat·e·s, ONG et autorités. Les thèmes et les cas présentés varieront chaque année

Atelier sur différents thèmes

Par ex. mise en lumière des questions juridiques propres à un certain domaine thématique